

ATTESTATION DE GARANTIE D'UNE ECOLE DE CONDUITE

N  DE POLICE : **2001GF113/200313E**

Nous soussign s, CAMCA ASSURANCE, 9 ALLEE SCHEFFER L-2520 LUXEMBOURG, d clarons nous porter caution de l' cole de conduite :

D nomination : AUTO ECOLE LAMBALLAISE
Adresse : 174 RUE PAUL LANGEVIN 22400 LAMBALLE
Repr sent e par : Monsieur Didier JONCOUR
SIRET : 41215577200046 Forme juridique : E.U.R.L.
N  d'agr ment pr fectoral : E 02 022 0454 0 D livr  le : 17/06/2020

Pour la somme de 106 000 euros (cent six mille euros)

En application de l'article R 213-3 du Code de la Route, au titre de l'ensemble des contrats de formation d livr s,   l'exclusion des formations pr parant aux cat gories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis conduire et des actions financ es par les organismes collecteurs paritaires agr es mentionn s   l'article L. 6332-1 du code du travail, les organismes paritaires agr es mentionn s   l'article L. 6333-1 du code du travail, l' tat, les r gions, P le emploi et l'association mentionn e   l'article L. 5214-1 du code du travail.

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel TTC de l'ann e N-1 r alis  au titre desdites formations dans les conditions pr vues par l'article 6 de la convention de labellisation faisant l'objet de l'annexe 4 de l'arr t  du 26 f vrier 2018 portant cr ation du label « qualit  des formations des  coles de conduite ».

Cette garantie pr voit le remboursement des prestations non consomm es pour les contrats de formation en cours au moment o  l'exploitation de l' cole de conduite serait rendue impossible du fait d'une d cision administrative ou judiciaire entra nant une fermeture d finitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois.

Ce remboursement est effectu  directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation

Cette garantie est valable du 01/01/2022 au 31/12/2022

La pr sente attestation ne saurait engager CAMCA ASSURANCE en dehors des limites pr vues par le contrat ci-dessus r f renc .

Toute d nonciation de la garantie sera port e   la connaissance du Pr fet.

Fait   l'union, le 05/01/2022

Signature et cachet (Par d l gation de l'assureur)


RISQUES FINANCIERS

Parc de Cabanis - 2, rue de Cabanis
31240 L'UNION
T l 05 61 24 61 62 - Fax. 05 61 24 85 45